

Journées de Formation UNESCO

1, 2 et 3 février 2012

« Chez soi ... »

Handicaps et lieux de vie

Quel accompagnement ?

1. Programme et intervenants.....page 1
2. Commentaire par Christine.....page 3
3. Morceaux choisis par Maryse.....page 4
4. Ce que j'ai retenu par Bernard.....page 8

1) Programme et intervenants

Accueil ■ Jean-François Nurit, *directeur APF Formation*

Ouverture ■ Jean-Marie Barbier, *président de l'APF*

Habiter ■ Jean-Marie Barbier, *président de l'APF*

- ✓ *Histoire de l'habitat, enjeux culturels et enjeux sociaux*
Olivier Zeller, *professeur des universités, université de Lyon 2*
- ✓ *Enjeux symboliques de l'intimité et de l'ouverture du chez soi*
Perla Serfaty-Garzon, *Maître de conférence, université de Strasbourg, sociologue, psychologue, Montréal*

Se loger ■ Philippe Corroy, *directeur FAM-MAS*

- ✓ *Le droit au logement en 2012 : mythe ou réalité ?*
Bernard de Korzak, *président de la commission médiation Dalo de l'Essonne, vice président de la fédération Habitat et Humanisme*
- ✓ *Choisir son mode d'hébergement : opportunités et contraintes*
Evelyne Marion, *conseillère technique, Direction Générale APF, Paris*
- ✓ *Qu'est ce qu'habiter ? Habitat et réinsertion*
Nadège Leroux, *architecte DPLG, Paris*
- ✓ *Table ronde : Témoignages de personnes en situation de handicap*

Vivre chez soi ■ Bruno Lourmière, *conseiller technique, Direction Générale, APF, Paris*

✓ **Répondre aux attentes des personnes**

- Du désir d'autonomie au libre choix de son lieu de vie
Suzelle Rochereau, *directrice, foyer APF*
- L'hébergement en institution médico-sociale : Enjeux actuels et perspectives
Pierre Dubus, *directeur FAM*
- Habiter ou être hébergé ? Du projet de vie au projet architectural
Michel Bille, *sociologue, Poitiers*

✓ **Franchir le seuil**

- Interventions à domicile et pratiques professionnelles : Regards et paroles de terrain
Laurence Rezard, *responsable*, Laetitia Artus, *CESF*, Dominique Libon, *AMP*, Frédéric Mimoun, *éducateur spécialisé*, Annie Palix, *assistante sociale SAVS-SAMSAH 06, Nice*
- Quand le handicap transforme le domicile. Vécu personnel et familial
Carine Maraquin, *psychologue clinicienne, thérapeute familiale, Formatrice SESSD APF, Evry*
- Le domicile, espace psychique /espace social
Elia Djaoui, *psychologue, membre du centre international de recherche de formation et d'intervention en psychosociologie, Versailles*

Habiter autrement ■ Philippe Geminel, *directeur, L'ADAPT Gironde*

✓ **Mise en place au sein d'un établissement d'une démarche participative usagers / professionnels pour l'élaboration d'un projet d'habitat collectif**

Eric Chuine, *directeur APF, foyer de Meaux*

✓ **L'habitat regroupé : Pour qui, pourquoi, comment ? Les enseignements d'une recherche action**

Arlette Loher, *responsable formation, APF Formation, Nantes*

✓ **Habitat groupé, solidaire... Vivre ensemble : réponse à des enjeux de société**

Benoît Debuigne, *responsable Paul ressource Habitat groupé région Wallone, Habitat et Participation, Louvain-la-Neuve*

✓ **Distance professionnelle, proximité humaine : l'expérience des communautés de l'Arche**

Ben Nolan, *directeur communauté de l'Arche, Cuise-la-Motte*

✓ **Hébergement temporaire : des formules intermédiaires diversifiées en et hors institutions**

Jean-Jacques Olivin, *consultant/formateur, président du Grath*

✓ **Quand on n'a plus que son lit comme cabane**

Jean Pluymaekers, *psychologue, président de l'association européenne de thérapie familiale, directeur de l'institut d'étude et de la famille et des systèmes humains, Bruxelles*

Rêver l'habitat ■ Philippe Velut, *Directeur Général, APF, Paris*

✓ **Habiter en 2011, attentes et projets des français pour leur habitat**

Jean Courcier, *directeur de la communication, Leroy Merlin*

- ✓ ***L'offre urbaine : accès, entraide, mixité sociale, partenariats***
Anne Querrien, *sociologue-urbaniste, consultant, Paris*
- ✓ ***Habiter : du rêve au droit, du droit à la réalité***
Jean-Baptiste Eyraud, *porte parole de Droit au logement, Paris*
- ✓ ***Maison imaginaire et image du corps familial***
Patrice Cuynet, *professeur psychologie clinique, Besançon*
- ✓ ***Habiter entre le sol et le ciel, trouver un lieu....***
Bernard Salignon, *philosophe, professeur d'esthétique, directeur du master psychanalyse et esthétique, université de Montpellier*

2) Commentaire par Christine

Lors des journées de l'UNESCO j'ai été très sensible à l'intervention de Patrice CUYNET, professeur de psychologie clinique à Besançon sur « la maison imaginaire et l'image du corps familial ».

Tout ce que je vais écrire est bien entendu à prendre au sens de « la maison imaginaire » c'est-à-dire de la maison et du corps familial tel que l'on aimerait que cela soit et se passe toujours.

La maison fait corps avec la famille, avec les personnes qui vivent à l'intérieur.

Comme la mère donne le sentiment d'existence à son bébé, la maison donne un sentiment d'existence à la famille.

C'est un lieu de chaleur affective et de sécurité qui permet de régresser, de faire et de vivre comme on le souhaite. On est à l'abri des regards extérieurs, tout en respectant les règles intra-familiales, parfois tout à fait différentes des règles sociétales.

D'où le sentiment traumatique de viol psychique et parfois physique lors d'un cambriolage, et la perte d'identité connue par les familles lors de la destruction de leur maison pendant une guerre pour aggraver la violence et le déracinement.

La maison permet l'échange intergénérationnel.

Les représentations spatiales (place à table, affectation des chambres...) que l'on trouve dans une famille, traduisent éventuellement l'image que l'on se fait de cette personne (patriarce en bout de table...). La configuration de la place à table permet de retrouver la configuration inter-générationnelle et de ménager ou pas les susceptibilités (place à un mariage, une fête familiale...).

Les membres d'une famille s'appuient les uns aux autres et cet étayage va être modifié au cours du temps. Le père s'occupe de ses enfants qui le soutiendront à leur tour, des années plus tard. L'origine est commune et on peut encore s'appuyer sur les enseignements et les souvenirs des personnes qui ne sont plus là aujourd'hui.

En cas de tension dans la famille, ses membres se retrouveront malgré tout, unis face à l'extérieur.

La maison est un rempart entre le monde extérieur et le monde intérieur, familial et intime.

La maison donne corps à l'esprit de famille (maison familiale). Si l'un des membres est atteint de quelque manière que se soit, toute la famille est atteinte.

En revanche le bouc émissaire désigné par un membre de la famille devient très vite le bouc émissaire de tous les membres de la famille.

Je terminerai en vous renvoyant au livre de P. Cuynet « Corps en famille ».

3) Morceaux choisis par Maryse

REFLEXIONS PERSONNELLES

De l'intervention de Perla SERFATY-GARZON (maître de conférences, U.de Strasbourg, sociologue ; psychosociologue, Montréal :

« On est chez soi quand on est CONSCIENT d'habiter son espace intérieur » « être chez soi, c'est avoir deux possibilités : celle de se retirer et celle d'accueillir » « l'intimité, c'est le garant de l'individualité, ...ce qui me sépare d'autrui ...ce qui me pousse à imposer une limite au regard d'autrui » « tout secret a vocation à être dit, mais pas n'importe comment »

« ...pour comprendre le mécanisme qui doit s'instaurer entre l'aidé et l'aidant (celui qui vient de l'extérieur), il faut comprendre le rapport d'hospitalité, une valeur majeure de notre société » « l'hospitalité est toujours une prise de risque » « l'hospitalité, c'est la marque de l'humain, c'est la capacité d'aller au-delà des différences et des circonstances pour accueillir » « dans le rapport d'hospitalité chez soi, accueillant et accueilli sont égaux sur le plan moral mais jamais l'hôte accueillant ne doit perdre la maîtrise, jamais l'hôte accueilli ne peut se considérer comme chez lui »

« Il y a un enjeu moral, éthique : l'accueilli est égal au plan moral à l'accueillant mais l'accueillant DOIT AVOIR CONSCIENCE que c'est lui qui décide ; il faut qu'il soit sécurisé »

*(Pistes : importance capitale que l'aidé ouvre lui-même sa porte ou invite lui-même à entrer
Voir dans quelles circonstances se font les réponses au téléphone.)*

Notes personnelles au cours de l'intervention d'un architecte :

Sidérant : il y a encore des architectes qui travaillent sur des projets sans que les usagers (habitants, accompagnants...) ne soient consultés

Au cours de l'intervention » du désir d'autonomie au libre choix de son lieu de vie » par une directrice de foyer :

« Éducation à l'autonomie : *sic* : et si on renversait les pratiques ?

Combien ont désappris pendant des années de « placement » ? Et si l'énergie mise au service de personnes pour permettre une autonomie était mise à leur service et au service de ceux qui les accompagnent AVANT leur placement?

De l'intervention de Pierre DUBUS directeur, FAM Jean Thibierge, SAMSAH handicap moteur Marne et service prestataire ULIS, REIMS

« Les enjeux d'un établissement médico-social : soigner et favoriser ENSUITE la conservation d'un lien social ; il y a donc à assurer un double flux : dehors-> dedans et dedans->dehors ; dans cette deuxième mission, 3 dérives à éviter :

1) la réduction, l'effondrement de l'espace social

2) la tentation de la « complétude » (la concentration pour le parfait)

3) la rupture d'équilibre entre le devoir de protection de l'habitat médico-social et sa mission d'intégration. ...Modèles d'inspiration : les « béguinages » d'Europe du Nord...voir le Béguinage de Bruges ; le Béguinage de Mons...un FAM de 16 logements dans l'agglomération Rémoise s'en inspire. idées de génie : aires de jeux et jardin d'enfants dans une partie ouverte :

lieu de rencontres intergénérationnelles entre personnes vieillissantes du FAM, parents et enfants ; cinéma ouvert au public ; jardin potager... »

De l'intervention « HABITER OU ÊTRE HEBERGE ? Du projet de vie au projet architectural » de Michel BILLE, sociologue, Poitiers : réflexions sur les différences deux concepts

Raccourci sur le passé et le vocabulaire qui l'accompagne :

§ « Hospice » : le meilleur de l'accueil hospitalisé, le pire de l'enfermement puis * « placement » pour tenter de trouver des alternatives à l'inacceptable mais en fait ASSIGNATION d'une place : « prise en charge » de la personne handicapée justifiée en développant un discours disqualifiant sur les familles

§ Le nom de « foyer » fait passer de « pensionnaire » à « résident », puis de « pensionnaire handicapé » à « résident hébergé »

§ L'« hébergement » tente un changement de statut pour rompre avec des manières d'agir insupportables.

On est passé de « comment interner ? » à « comment héberger ? »

La question qui devrait se poser est maintenant : « comment accueillir, loger ? »

Qu'est-ce qu'habiter ? C'est occuper un espace social et culturel, c'est occuper un espace symbolique (parler d'appartement réservé pour les personnes handicapées, c'est parler systématiquement d'un caractère stigmatisant la personne) ; ainsi « habiter » fait PARTIE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS de la société.

« Résident hébergé » : terme médico-social politiquement correct cachant :

- 1) une stigmatisation (la dépendance est une différence qualifiée, pointée donc stigmatisée : on vous prend en charge au nom de votre dépendance, il faudra bien renoncer à votre autonomie)
- 2) un déni de domicile (même si vous pouvez apporter votre table de nuit, au nom de la sécurité et de la vie en collectivité, les services sont souvent fermés, et un départ est appelé fugue)
- 3) une assignation à résidence (rarement la décision est prise par la personne ; il s'agit la plupart du temps d'une mise en demeure, de mise en dernière demeure) »

« Dans ces conditions, quel peut-être le sens de la question : as-tu un projet de vie ?

Qui a un projet de vie ? « L'homme EST projet » disait Jean-Paul SARTRE. Nous sommes lamentablement passés une fois de plus de l'ÊTRE à l'AVOIR »

« Le défi architectural qui s'impose à nous ce n'est pas d'héberger, de résider, ..., c'est de PERMETTRE D'HABITER c'est-à-dire PENSER DE FAIRE OU NON SOCIÉTÉ AVEC L'AUTRE accepter de ne pas tout maîtriser, relier intérieur et extérieur, être intégrée pour être intégrante, ...ouvrir le cabinet médical de l'intérieur aux gens de l'extérieur...concevoir l'établissement comme soutien du domicile... »

De l'intervention de Carine MARAQUIN, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice, SESSD APF, Evry « Quand le handicap transforme le domicile. Vécu personnel et familial »

« Une maison qui va bien est une maison qui permet la rêverie »

« Chacun a sa façon d'habiter selon son « habitat intérieur » (contenance, identification, continuité historique, créativité, esthétisme...)

« Il n'y a rien de pire que des professionnels émotionnellement indifférents »

« le professionnel doit toujours douter de ses certitudes » (et donc « limiter l'intrusion, ne pas arriver en avance, laisser les personnes se protéger de nous, faire que les gens restent maîtres chez eux,... »)

En conclusion, elle souligne « l'importance de l'établissement d'un lien de réciprocité »

De l'intervention de Elian DJAOUI, psychosociologue, centre international de recherche, de formation et d'intervention en Psychosociologie

Le domicile doit répondre à 4 grands besoins :

- Maîtrise d'une portion de territoire et de la frontière entre le dedans et le dehors
- Sécurité domicile= abri donc défendable (un danger justifiant une expulsion
- Intimité
- Rôle de référent identitaire

De l'intervention de Benoît DEBUIGNE, responsable pôle ressources Habitat groupé région wallonne, Habitat et Participation, Louvain-La-Neuve, intitulée « Habitat groupé, solidaire...Vivre ensemble : réponse à des enjeux de société » :

Un catalogue extrêmement riche de ce Belge très enthousiaste qui a présenté toute une série de réalisations basée sur des démarches diverses : volontariste, d'autogestion, participative, d'auto construction, rénovations, basse consommation d'énergie, colocations...concernant et (ou) associant des publics divers...il signale en fin d'intervention une réalisation d'habitat groupé en partenariat avec la Bretagne.

Il souligne pour terminer que ces démarches sont à concevoir non pas comme une alternative intégrale à l'institution mais comme une complémentarité.

Des adresses utiles :

Habitat et Participation :

Place des Peintres 1 - Boîte 4 –

1348 LOUVAIN

Tél 010/45 06 04 Fax 010/ 45 65 64

Et aussi sur les coopératives d'habitants : ebookpp.com/ha/habicoop-doc.html pour le concept et des réalisations.

De l'intervention « Distance professionnelle, proximité humaine : l'expérience des communautés de l'Arche » par Ben Nolan, Directeur, communauté de l'Arche, Cuise-La-Motte

Il nous parle tout particulièrement de son expérience auprès d'une communauté de Personnes en Dépendance Mentale mais les préceptes énoncés sont ceux qui régissent toute communauté de l'Arche (au nombre d'environ 140 dans le monde)

Des expressions, des mots extrêmement forts : « la vie fraternelle, un DROIT » « PRIVILEGIER les opportunités de mise en relation » « Prendre le risque de vivre en tension permanente en recherchant un juste équilibre entre relations professionnelles et vie fraternelle » (il rappelle l'exemple de Alexandre JOLIEN qui raconte comment il a souffert de la distance professionnelle) « VIVRE DES AMITIES »

Avec des codes de conduite : toujours rechercher la bonne distance, travail en équipe, éducateur qui ne doit pas se mettre en situation de sauveur, prendre le risque du lien affectif (bonne proximité humaine, bonne distance professionnelle), faciliter l'intervention de bénévoles (il cite un auteur J.VALLIN « : pour vivre et grandir, nous avons besoin d'alliés »)

La profonde humanité de cette intervention est bien traduite par un des mots de la fin de B.Nolan : « en essayant d'offrir un chez soi, habitons mieux notre chez nous ».

A réfléchir : en France, une communauté de l'Arche a le statut d'une institution mais pas forcément ailleurs comme en Inde.

Jacques Pluymaekers, psychologue, président de l'Association européenne de thérapie familiale, Directeur de l'Institut d'étude de la famille et des systèmes humains, Bruxelles nous invite à réfléchir à ce qui se joue à travers des expériences personnelles.

§ sur la place de l'institution dans nos vies (que l'on soit handicapé ou non) « hier, un grand nombre d'évènements familiaux se jouaient dans la famille ; maintenant on doit réinventer comment rendre humain ces évènements (ex : accompagner la fin de vie ...)» (*note perso : c'est cet argument que j'ai employé il y a 18 ans auprès de la CDES de l'époque pour obtenir l'attribution du plus haut complément d'AES qui me permettait de faire face financièrement au choix d'offrir à notre fille des stimulations à notre domicile, complément qui nous avait été refusé en première instance !*)

§ « On ne peut exister à l'extérieur que si on a pu constitué un chez soi »

§ et de nous énumérer tout ce que l'on a intégré d'institutionnel dans nos vies, passant de la maternité, la crèche, les groupes scolaires, l'hôpital...les « exclus des exclus » étant ceux qui justement comme les personnes handicapées vivent dans certaines institutions. Alors que penser de ce que vivent ces enfants que l'on regroupe en fin de semaine dans une aile car n'ayant pas de famille qui les accueille, ils ne se trouvent que quelques uns à rester dans l'établissement et qui n'ont donc MÊME PLUS LEUR LIT PERSONNEL COMME CABANE

§ Alors en guise de conclusion, attention : « éthique et logique institutionnelle sont souvent contradictoires »

Jean-Jacques EYRAUD, porte-parole de l'Association Droit au logement, Paris,

nous a rappelé comment on est passé du rêve au droit (avec en particulier la loi du Droit au logement opposable du 05.03.2007) mais aussi les réalités qui freinent une réelle mise en œuvre : prix du marché (non encadrés, contrairement à l'Allemagne par exemple ; une production de logements en l'encadrant ; en direction des revenus faibles : logement social bas prix ; application de la loi en matière d'expulsion (proposition d'un autre logement, ce qui n'est pas fait et ouverture des logements vides.

De la dernière intervention « entre le sol et le ciel, trouver un lieu ...» de Bernard Salignon, philosophe, professeur d'esthétique, directeur du Master de psychanalyse et esthétique, université de Montpellier

Tout d'abord « un corps sans transcendance n'existe pas » ainsi « parler du handicap physique doit se faire autrement qu'en parlant de sa défaillance » puis :

« L'Homme habite en laissant la trace de son manque, il ne s'y met pas tout entier »

« L'Habiter, c'est une rencontre entre un Homme et un Lieu ; c'est la rencontre qui crée le lieu... » « L'Habiter convoque une série d'articulations... c'est plus une question d'appropriement que d'appropriations » « quand on rentre chez quelqu'un, l'important est ce qui se joue ENTRE les objets » « une cuisine, c'est la manière dont les habitants vont et viennent

entre les meubles » « entre le sol et le ciel, le patio : l'endroit où l'on recueille, on accueille » « le patio, c'est l'accueil chez soi qui est la part d'ouverture »...

« Habiter, c'est habiter ensemble, dans la différence » « l'architecte doit avoir le souci comment en, dans, par l'espace tous vivent ; il doit penser globalement le local, et non l'inverse »

Pour toutes ces notions, se reporter bien entendu à ses livres comme pour tous les intervenants mais surtout, à méditer quelques réflexions de fond de Bernard Salignon en fin d'intervention :

S'adressant à nous, association APF « il y a trop de fonctionnalisme dans vos revendications » « on ne revendique pas pour être plus heureux mais pour être plus digne » « la Personne Handicapée réclame peut-être moins une place de parking que de ne pas être appréhendée dans sa différence »

Pour conclure

Des journées de APF Formation avec des interventions extrêmement riches, diversifiées, propres à ébranler, à susciter...

Y a-t-il au sein de petits groupes un travail en retour d'expertise des pratiques à partir des réflexions suscitées à partir de toutes ces interventions ?

Des journées auxquelles les salariés et les élus participent régulièrement et qui nous enrichissent tous, alors ce long écrit pour faire partager (non objectivement !) ces interventions aux autres adhérents ou lecteurs...

Des journées qui devraient alimenter aussi le travail du Groupe National des Parents (GNP) sur le thème de l'année (vers une société inclusive, vers une société juste) en passant par divers débats comme celui de la désinstitutionnalisation puisqu'il a été beaucoup question d'institutions dans ces interventions (lire à ce propos dans : http://www.cfhe.org/nos_publications.html, le document « Institutions Désinstitutionnalisation » avec la réflexion importante de la fin du document pages 49-50-51)

4) Ce que j'ai retenu par Bernard

Questions préalables :

Lorsqu'on est entre soit, est-on chez soi ?

Comment :

- ✓ Garantir Le chez soi avec le respect de la vie affective et familiale ?
- ✓ L'autodétermination et l'autonomie ?
- ✓ A tous la participation sociale dans la cité ?

- ✓ Eviter l'écueil de l'isolement ?

Histoire de l'habitat : enjeux culturels et enjeux sociaux.

Il existe une interrelation incontestable entre l'homme, l'espace et son occupation. Les manières d'habiter relèvent tout à la fois, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie car l'appropriation de l'espace est chargée de symboles.

- L'habitat a une durée plus longue que la vie humaine, par le fait, il conditionne la vie des générations suivantes.
- La géographie du logement est significative des sociétés qui à travers l'histoire disposent de leurs formes spécifiques liées à l'organisation

sociale. L'habitat est synonyme de hiérarchie tandis que le voisinage crée des liens de solidarité.

- L'individu est déterminé par son habitat Il existe une relation entre l'image de l'habitant et l'habitat. L'habitat est tout à la fois d'agrégation et d'exclusion.

Enjeux symboliques de l'intimité et de l'ouverture du chez soi.

Le « chez soi »,

- Il est chargé d'affectivité, il est indispensable et plus significatif que maison ou domicile.
- Il a une signification identitaire, associée à la notion de confort et d'aisance. C'est un lieu de liberté, de paix et d'isolement. Un lieu où l'on a l'impression de maîtriser son territoire, même si un chez soi peut-être un espace virtuel où l'on se retire parfois : l'écriture par exemple.
- Il comporte une grande part d'intimité, mais il n'y a pas de vrai chez soi, sans hospitalité. A condition que l'ouverture du chez soi maintienne l'invitant et l'invité sur un pied d'égalité, tout en conservant à l'accueillant la maîtrise de son territoire. C'est lui qui décide de l'accueil, mais qui chez lui est responsable de l'accueilli.

Chez soi et accueil nécessitent un équilibre naturel, qu'il faut conserver pour ne pas basculer dans l'intrusion ou l'exclusion.

Le droit au logement : Mythe ou réalité ?

Même si la notion est apparue dans les années 90, le droit au logement et à l'hébergement n'est devenu applicable qu'à compter du 1 janvier 2008, et la loi est encore bien mal appliquée. De plus, tous les départements français ne sont pas logés à la même enseigne.

Il faudrait :

- Davantage de mobilisation, à ce jour : la moitié des appels aux 115 ne reçoit pas de solution.
- Mettre en place un plan de production dans les zones les plus difficiles.
- Améliorer la gouvernance en matière de politique du logement : L'Etat, les collectivités locales, les bailleurs sociaux et le monde associatif devrait travailler ensemble.
- Subordonner les aides fiscales à des obligations sociales. Trop d'aides ne sont que fiscales.

Choisir son mode d'hébergement : opportunités et contraintes

Face à une définition du handicap et de l'action sociale en permanence susceptibles d'être remis en cause, il faut agir pour soutenir les compétences de la personne et favoriser son accès à la société. L'enjeu de la participation est important.

Le logement est une problématique : Peut on vivre chez soi en établissement ?

- La majorité des personnes qui perçoivent l'AAH, l'APA, une PCH ou encore l'ACTP vivent à domicile. Mais le nombre de personnes en établissement croît avec l'âge.
- Les personnes souffrant de déficiences les plus importantes ne sont pas toujours en établissement. 54% des personnes confinées au lit, vivent à domicile.

- L'inconfort n'est pas toujours où on l'attend, 1.000.000 de personnes déclarent avoir des difficultés pour accéder à leur domicile.
- 18% des requêtes DALO émanent de personnes en situation de handicap

Alors qu'il devrait y avoir des priorités effectives d'attribution dans le cadre des logements sociaux, il n'y a pas de recensement de ceux qui sont adaptés ou adaptables. Pourtant des avancées sont possibles :

Diagnostiquer précisément le parc de logements adaptés et adaptables

Labelliser l'environnement

Promouvoir la pairémulation et les expériences innovantes ...

Qu'est ce qu'habiter ? Habitat et réinsertion

Habiter c'est :

- Avoir un domicile, s'approprier des espaces pour s'abriter et se protéger.
- Créer son intimité en ayant le choix de l'ouvrir aux autres (se montrer) ou non. Ne pas avoir d'habitat et d'intimité est une source de dévalorisation.
- Vivre sa demeure comme un prolongement de soi. C'est par la possession d'un espace que l'on existe aussi
- Voisiner.

La demeure détermine l'espace privé par rapport à l'espace public. Elle protège l'intimité, et la maison est une référence, un outil de construction de soi. La recherche du chez soi est essentielle.

L'habitat est

- Le refuge de sa représentation et de sa vie privée et avoir son chez soi permet d'être soi pour soi même, mais aussi pour les autres et avec les autres. La maison est le refuge familial dans un climat affectif.
- Le témoin du niveau social : « L'architecture est le grand livre de l'humanité » (Victor Hugo).

De nos jours, la cohabitation devient chose courante et les résidences sécurisées se multiplient. Y habiter c'est accepter des règles de vie commune dans un contexte de solidarité et de sociabilité.

L'habiter de l'homme exclu est différent de celui de l'homme ordinaire. L'exclu fait de son quotidien un acte de protection de soi. Sans habitat ses limites ne sont que sa peau. Son corps et mis à nu.

Les boîtes aux lettres sont les premières preuves de l'existence.

Du désir d'autonomie au libre choix de son lieu de vie

Ce qui compte, c'est le désir de vivre comme tout le monde, avec le désir d'arriver à une vie autonome quand c'est possible, en connaissant ses capacités, et ses limites. L'objectif est de répondre aux attentes et de trouver ensemble des solutions ou de les inventer.

La démarche vers l'autonomie d'habitat à la sortie d'un établissement se fait souvent en quatre étapes

- Un apprentissage à la vie quotidienne et sociale dans le foyer avec un accompagnement spécialisé.
- Une mise en situation de vie en appartement sur le site de l'établissement, avec une autoévaluation et le cas échéant la définition de nouveaux objectifs.

- Un apprentissage dans un appartement de préparation à l'autonomie avec une pédagogie adaptée
- Mise à disposition d'un appartement en milieu urbain.

L'hébergement en institution médico-sociale : enjeux et perspectives

L'enjeu d'un établissement médico-social est avant tout de soigner, puis de favoriser la conservation d'un lien social.

Trois dérives à éviter :

- la réduction, l'effondrement de l'espace social
- la tentation de la « complétude » (la concentration pour le parfait)
- la rupture d'équilibre entre le devoir de protection de l'habitat médico-social et sa mission d'intégration.

Habiter ou être hébergé : du projet de vie au projet architectural

Le chez soi des personnes en situation de handicap évolue, grâce à «la lecture du passé qui permet de lire le présent ». Il existe trois paradigmes :

- Paradigme de l'enfermement de ceux qui constituent un risque de troubles pour la société.
- Paradigme du placement : une proposition d'alternative à l'hospice par le médicosocial quand la vie à domicile n'est pas possible. Les personnes en établissement sont mises en souffrance comme leur famille et le personnel. L'individu est enfermé dans un labyrinthe où il croit être libre, alors que le pouvoir tient la clé. Dans ce contexte, quelle est la place pour le projet de vie ?
- Paradigme de l'hébergement : la question n'est plus comment interner, mais comment se loger ? Ce qui évite les considérations indignes des deux premiers et peut aller jusqu'à la notion d'accueil. Il faut qu'un établissement soit intégré pour être intégrant. Il doit reposer sur la citoyenneté. Le défi architectural est de permettre d'habiter. Car habiter c'est occuper de façon privative une partie de l'espace social. C'est aussi occuper une place dans un ensemble humain.

L'établissement idéal est à inventer.

Regards et parole de terrain : Interventions à domicile et pratiques professionnelles

Le déplacement à domicile prend du temps sur l'intervention et sa préparation.

Le métier d'assistante sociale est une aventure.

Accepter des prestations à domicile, c'est ouvrir son espace privé.

Aller au domicile ne donne pas le droit de tout connaître de la personne, mais permet de la cerner dans sa globalité.

Les priorités pour l'accompagnement ne sont pas forcément celles de la personne.

Au domicile on travaille seul, mais l'équipe constitue un appui essentiel.

Le domicile, espace psychique, espace social

Le sens du chez soi est différent pour l'habitant et pour l'intervenant. Pour le professionnel c'est un espace technique d'intervention.

Habiter c'est :

- Maîtriser une portion d'espace et de territoire et pouvoir marquer la frontière entre le dedans et le dehors.
- Bénéficier d'une certaine sécurité. Le domicile sert d'abri et est défendable des agressions extérieures.
- Protéger son intimité, ce qui est lié au secret et à l'inavouable, ce qui garantit la liberté du sujet et que l'intervenant doit respecter.
- Avoir une référence identitaire.

Intervenir chez les gens c'est avoir accès à une dimension économique et sociale de la personne.

Mise en place au sein d'un établissement d'une démarche participative pour l'élaboration d'un projet d'habitat collectif

« Être chez soi ne va pas de soi », construire son chez soi c'est participer à la création du soi et il n'y aura pas d'inclusion s'il n'y a pas de création. Ces trois principes ont présidé au réaménagement d'un établissement en concertation avec les résidents.

L'habitat regroupé, pour qui, pourquoi, comment ?

L'évolution du médicosocial va contraindre les acteurs à s'ajuster.

Pourquoi un habitat groupé ?

- Parce qu'il permet une offre de service inclusive.
- Parce que vivre dans son logement, c'est occuper une place privée et symbolique.
- Parce que la démarche s'inscrit dans un schéma de normalité où la représentation de soi n'est plus limitée au handicap.
- Pour ne plus avoir à choisir entre sécurité et autonomie.
- Parce qu'il est possible d'être autonome tout en étant dépendant de façon fonctionnelle.

Comment y parvenir ?

- Naissance du projet à partir des besoins et des statuts souhaités pour la structure et l'utilisateur
- Explorer toutes les pistes et voir grand.
- Rencontrer les bailleurs, les élus, les promoteurs, les services d'urbanisme. Prendre en compte l'importance des partenariats.
- Elaborer le cahier des charges.
- Etablir le plan de financement.
- Valider les acteurs.
- Valider le financement

Habitat groupé solidaire : réponse à des enjeux de société

Il faut voir ici une démarche volontaire et choisie où l'habitat groupé permet :

- De diminuer les coûts, et d'éviter la spéculation.
- Dans certains cas la sauvegarde du patrimoine,
- Le renforcement de la cohésion sociale
- Un développement culturel.

A ce jour, on dénombre 150 projets en région wallonne, qui, ne sont pas forcément l'apanage des personnes en situation de handicap.

L'habitat groupé ne se substitue pas aux institutions, il fait plutôt office de complément.

Hébergements temporaires

Moins de 12% des personnes reconnues en situation de handicap sont dans des résidences institutionnelles, et 80% du « prendre soin » de la personne handicapé est dispensé par son proche entourage et ce n'est souvent que lorsque la solidarité familiale s'effondre que la solidarité publique assure la prise en charge. L'hébergement temporaire qui ouvre l'accès au répit permet d'éviter ces situations.

L'organisation de l'accueil temporaire est régie par des textes officiels qui précisent notamment que la participation gratuite pour les enfants ne doit dépasser ni le forfait hospitalier, ni la dotation journalière de l'AAH.

Il existe maintenant des formes d'accueil à domicile et des accueils familiaux.

L'accueil temporaire n'est pas du permanent vendu à découpe. Il existe un site Internet (SARAT) qui permet de gérer les places et les demandes.

Quand on n'a plus que son lit comme cabane !

« Hier, un grand nombre d'évènements familiaux se jouaient dans la famille ; maintenant on doit réinventer comment rendre humain ces évènements On a tendance à justifier les institutions (maternité, crèche, foyer, maison de retraite, funérarium) par des raisons de sécurité, d'efficacité, de simplicité en oubliant trop souvent de les humaniser. Nous n'existons que si l'autre existe est si nous nous distinguons de lui.

Toutes les institutions malgré les protocoles officiels connaissent des dérives, mais ce n'est pas leur personnel qui est maltraitant, c'est bien souvent la structure qui arrive à générer des exclus parmi les exclus. Un changement de lit mal géré peut être terrible pour celui qui n'a pas de famille et n'a que son lit pour chez soi, car pour les gens en institution, le réseau social non professionnel est réduit

Trop souvent, règlement, réalité et humanité s'entrechoquent. Les hommes et les femmes deviennent des objets sans territoire ce qui est une agression à leur identité malgré la bonne volonté des soignants.

« Nous sommes assignés à résidence, ça commence tôt et ça finit tard, de la couveuse à la fosse commune » et pourtant : on ne peut exister à l'extérieur que si on a pu constitué un chez soi

En guise de conclusion, attention : « éthique et logique institutionnelle sont souvent contradictoires »

Habiter en 2011

L'implication des gens dans leur habitat est majeure. La réalisation de soi se fait chez soi et être privé d'habitat c'est être privé de soi même. Une affirmation qui interpelle, au regard des 3 500 000 mal logés.

Habiter entre le sol et le ciel, trouver un lieu

« Lorsqu'on parle de chez moi ou de chez soi, le moi et soi sont moins important que le chez qui ne renvoie pas à un espace clos, mais ouvert »

« Habiter c'est une rencontre entre l'être et le lieu »

« Lorsqu'un homme est en bonne santé, le corps porte le sujet, lorsqu'un homme est malade, le sujet porte le corps »

« Un corps sans transcendance n'existe pas » ainsi « parler du handicap physique doit se faire autrement qu'en parlant de sa défaillance »

« L'Homme habite en laissant la trace de son manque, il ne s'y met pas tout entier »

Quand le handicap transforme le domicile. Vécu personnel et familial

« Une maison qui va bien est une maison qui permet la rêverie »

« Chacun a sa façon d'habiter selon son « habitat intérieur » (contenance, identification, continuité historique, créativité, esthétisme...)

« Il n'y a rien de pire que des professionnels émotionnellement indifférents »

« le professionnel doit toujours douter de ses certitudes » (et donc « limiter l'intrusion, ne pas arriver en avance, laisser les personnes se protéger de nous, faire que les gens restent maîtres chez eux,... »)

En conclusion de cette intervention : « l'importance dans l'établissement d'un lien de réciprocité »

oooooooooooo

ooooooo

ooo

o